



La poste: Indemnisation Chomage

Par **Conito**, le **18/07/2017 à 18:18**

Mon contrat à durée déterminée de un an en tant que facteur à la poste c'est terminé le 15 avril 2017, nous sommes le 18 juillet 2017 et je n'ai pas eu reçu un euros d'indemnités de chômage. On m'a promis par mail, un versement pour le 13 juillet 2017, et une fois encore mon dossier a été mis "au fond de la pile" alors que le CSRH de Nancy (l'organisme de la poste qui gère les indemnités) m'a demandé d'écrire une lettre fin Juin 2017, demandant à leurs responsables de faire passer mon dossier en priorité! J'ai rdv avec un avocat dans 10 jours en attendant je mange grâce à des bons alimentaires accorder par le CSAS de ma ville, ne dort pas, j'accumule les agios et les menaces de coupures d'électricité et de gaz. Quelqu'un aurait-il un conseil? J'ai appelé le CSRH de Nancy aujourd'hui, ils avaient l'air de se moquer de ma situation, me disant d'attendre la prochaine date de paiement le 1aout!! Qu'ils sont débordé!! Envi de leurs faire du mal !!!

Par **P.M.**, le **18/07/2017 à 20:42**

Bonjour tout d'abord,
Je pense qu'ayant rendez-vous avec un avocat, le mieux est de vous en remettre à ce qu'il vous conseillera...

Par **Conito**, le **18/07/2017 à 20:50**

Bonsoir, en effet j'ai hâte d'être à ce rendez-vous avec l'avocat de la maison du droit et de la justice. Mais étant donné que le CSRH de Nancy traîne une sale réputation et que je ne suis sûrement pas le seul à passer par là, j'aimerais avoir des avis. Surtout concernant mes agios, j'aimerais vraiment qu'ils me les remboursent. Ils sont au courant de la situation difficile grâce à la lettre de 2 pages que je leur ai adressé fin juin et malgré tout rien ne bouge... Merci de m'avoir répondu et merci pour les futurs avis

Par **P.M.**, le **18/07/2017 à 21:01**

Vous ne pourriez de toute façon avoir remboursement d'agios et dommages-intérêts que par une décision de Justice...
Les problèmes de l'asphyxie de ce service est malheureusement connu et on peut en trouver

la trace sur le web où une pétition circule...

Par **Conito**, le **18/07/2017** à **21:08**

Mon but aujourd'hui c'est bien de leurs faire payer. La Poste utilise la précarité pour faire des économies, j'ai travaillé comme un chien pour eux à remplacer des facteurs partis en retraites, avant de former mon remplaçant. Ce problème est connu mais ce n'est pas le mien.
Cordialement

Par **Conito**, le **18/07/2017** à **21:09**

Mon but aujourd'hui c'est bien de leurs faire payer. La Poste utilise la précarité pour faire des économies, j'ai travaillé comme un chien pour eux à remplacer des facteurs partis en retraites, avant de former mon remplaçant. Ce problème est connu mais ce n'est pas le mien.
Cordialement

Par **P.M.**, le **18/07/2017** à **21:22**

Il me semblait pourtant que ce problème est aussi le vôtre, si votre but c'est de leur faire payer, comme je vous l'ai dit l'avocat devrait vous orienter...